4B

Ministère de la Culture et de la Communication

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Gard

Secteur sauvegardé de UZES

PLAN de SAUVEGARDE et de MISE en VALEUR

APPROUVE

par le Conseil Municipal du 16 Janvier 2020

LE PERIMETRE DES SECTEURS SITUES AU VOISINAGE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS TERRESTRES, DANS LESQUELS DES PRESCRIPTIONS D'ISOLEMENT ACOUSTIQUE ONT ETE EDICTEES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 571-10 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

ARRETE PREFECTORAL DU 29/12/1998

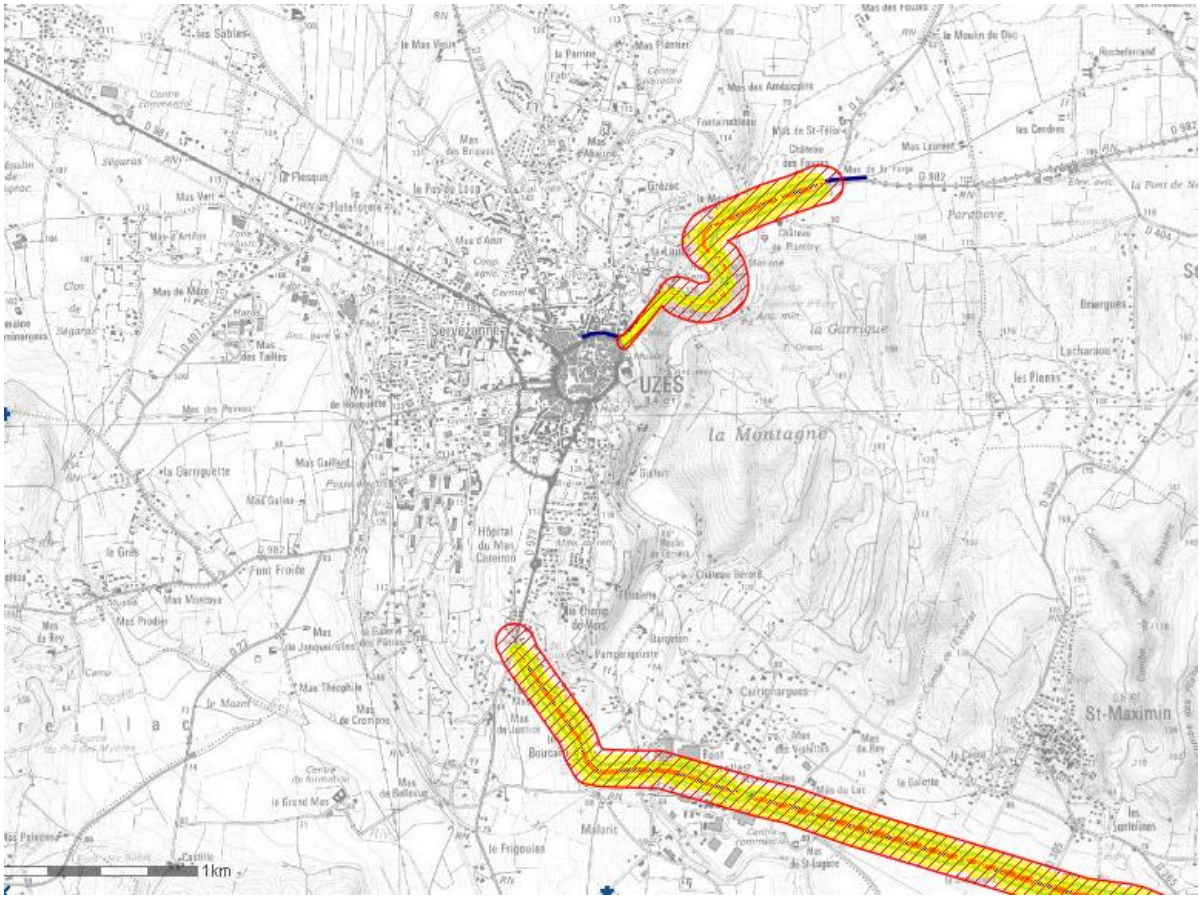
UDAP du Gard **DRAC Occitanie** **Commune d'Uzes**

B.Wagon, chargé d'étude

Les modalités de classement des grandes voiries sont réglementées par le décret du 9 janvier 1995 relatif à la limitation du bruit des aménagements et infrastructures de transports terrestres.
Les dispositions de l'arrêté du 30 mai 1996, relatif aux modalités de classement des infrastructures de transports terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit, sont applicables dans le département du Gard aux abords du tracé des infrastructures de transports terrestres. Elles permettent de connaître la largeur maximale affectée par le bruit de chaque côté d'une infrastructure de transports.

La commune d'Uzès est concernée par cette problématique : les RD5, RD5A, RD979, RD981 et RD982 sont classées en zone 3 ou 4. La largeur maximum de la zone affectée par le bruit est estimée à 30 ou 100 m de part et d'autre de cette voie (données nationales).

Uzès	RD5	RD23	RD982	Ouvert	4	30
Uzès	RD5A	RD979	RD982	Ouvert	4	30
Uzès	RD979	centre ville Uzes	RD125	Ouvert	4	30
Uzès	RD979	RD112	RD981	Ouvert	3	100
Uzès	RD979	RD981	Centre ville Uzes	Ouvert	3	100
Uzès	RD979	RD5A	RD982	Ouvert	4	30
Uzès	RD981	sortie agglo Uzès	début zone 70 km/h	Ouvert	3	100
Uzès	RD981	début zone 70 km/h	fin zone 70 km/h	Ouvert	3	100
Uzès	RD981	Av Georges Chauvin	RD407	Ouvert	3	100
Uzès	RD981	RD407	RD337	Ouvert	4	30
Uzès	RD981	fin zone 70 km/h	entrée agglo Bégude Vers Pt Ga	Ouvert	3	100
Uzès	RD982	Fin de limitation à 70 Km/h	RD5	Ouvert	3	100
Uzès	RD982	Fonteze	Avenue de la Gare	Ouvert	4	30
Uzès	RD982	RD979	RD5A	Ouvert	4	30
Uzès	RD982	agglo Uzès	Sortie agglo UZES	Ouvert	4	30
Uzès	RD982	Sortie agglo UZES	Fin de limitation à 70 Km/h	Ouvert	3	100



Données DDTM 30 - http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=Carte_bruit_RD&service=DDTM_30

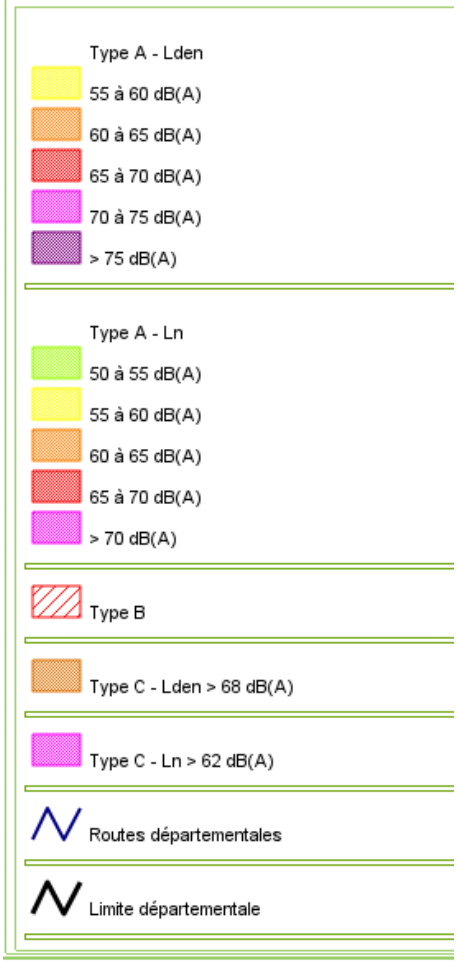
Informations générales

Conception : DDTM 30
Date de validité : 10/12/2013 00:00
© SCAN (IGN)

_ Type A - Lden localisant les zones exposées au bruit, à l'aide de courbes isophones en Lden (Level day evening night) par pas de 5 en 5, de 55 dB(A) à supérieur à 75 dB(A).
_ Type A - Ln localisant les zones exposées au bruit, à l'aide de courbes isophones en Ln (Level night) par pas de 5 en 5, de 50 dB(A) à supérieur à 70 dB(A).
_ Type B localisant les secteurs affectés par le bruit tel que désignés par le classement sonore des infrastructures de transports terrestres.
_ Type C - Lden > 68 dB(A) présentant les zones susceptibles de contenir des bâtiments dont le Lden (Level day evening night) dépasse 68 dB(A).
_ Type C - Ln > 62 dB(A) présentant les zones susceptibles de contenir des bâtiments dont le Ln (Level night) dépasse 62 dB(A).

Maître d'ouvrage : DDTM30
Maîtres d'oeuvre : BE VERITAS

Légende



Données DDTM 30 - http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=Carte_bruit_RD&service=DDTM_30